

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
29/03/2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 9 avril à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Daniel CANTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE, Annie WEGRZYN

Excusés : Elena BARANSKI, Jean-Marc CARTE, Laurent BRUN

Pouvoirs : Elena BARANSKI à Patricia RAYNAUD, Jean-Marc CARTE à Franck VALETTE, Laurent BRUN à Pascal RAYNAUD

Secrétaire de séance : Pascal RAYNAUD

Autorisation d'implantation d'un poste de transformation ERDF sur une parcelle communale N°25/2024

Monsieur le Maire informe qu'il a autorisé par convention de servitudes en date du 6 février 2023, ERDF à implanter un poste de transformation sur la parcelle « Les Ravaux », cadastrée ZK 0019, moyennant une indemnité unique et forfaitaire de vingt euros.

Cette autorisation va être transcrite par acte authentique à l'étude de Maître SOURDILLE-RENAUD de Montluçon et nécessite une délibération du Conseil Municipal pour mener à bien ce dossier.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser cette mise à disposition ;
- d'habiliter Monsieur le Maire à signer l'acte définitif ainsi que tout cleric de l'étude de Maître SOURDILLE-RENAUD.

ONT VOTE POUR : 14
ONT VOTE CONTRE : /
SE SONT ABSTENUS : /
ACTE EXECUTOIRE
Reçu par le représentant de l'Etat le 10 avril 2024
et publié le 10 avril 2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations du
conseil municipal,

Fait à Tronget, le 10 avril 2024

Le Maire,



Jean-Marc DUMONT

